

Date d'impression : 19.11.2009

Révision: 17.11.2009

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** Thermal HL40
Element 14*POMS 5
- **Code du produit:**
Numéro d'ordre: (5 L): 8940137
Numéro d'ordre: (10 L): 8940136
- **Emploi de la substance / de la préparation** contrôler de température en phase liquide
- **Producteur/fournisseur:**
Julabo Labortechnik GmbH
Eisenbahnstrasse 45
D-77960 Seelbach/Deutschland
- **Service chargé des renseignements:**
Verkauf & technische Beratung:
+49(0)782351-180
- **Renseignements en cas d'urgence:** +49(0)89-19240 (24h)

2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:** Néant.
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description:** Polydimethylsiloxane
- **Composants dangereux:** néant
- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:**
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:** CO₂, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**
Jet d'eau à grand débit
Eau pulvérisée

(suite page 2)

F

(suite de la page 1)

- **Equipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:**
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.
- **Mesures pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
- **Méthodes de nettoyage/récupération:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Tenir les récipients hermétiquement fermés.
Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.
- **Classe de stockage:** VCI: 10

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:**
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 3)

(suite de la page 2)

- **Protection des yeux:**
Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

· Indications générales

Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Inodore

· Changement d'état

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	ca. 300°C

· **Point d'inflammation:** > 120°C (DIN 51376)

· **Température d'inflammation:** > 400°C (DIN 51794)

· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.

· **Pression de vapeur à 20°C:** <0,01 hPa

· **Densité à 20°C:** 0,93 g/cm³ (DIN 51757)

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Pas ou peu miscible

· Viscosité:

Cinématique à 25°C: < 4 mm² s

· Teneur en solvants:

Solvants organiques:	0,0 %
VOC (CE)	0,0 %

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë:**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:** LC50 (rat): > 5000 mg/kg
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux:**

Pour cette matière il y'a des expériece humaine. Au contact de l'oeil il court à mai des opacités de voir qu'il causée par création d'un film d'huile.

· Sensibilisation:

Magnusson-Kligmann Meerschweinchen: Das Produkt wirkt am Meerschweinchen nicht sensibilisierend (OECD 406; GPMT nach Magnusson-Kligmann)

Magnusson-Kligmann Guinée Cochon: Cette matière n'est sensibiliser ou affectée du Guinée

(suite page 4)

Date d'impression : 19.11.2009

Révision: 17.11.2009

(suite de la page 3)

Cochon.

(OECD 406; GPMT conformément à Magnusson-Kligmann

· Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité: Négatif en test Ames.

12 Informations écologiques**· Effets écotoxiques:****· Toxicité aquatique:**Bactéries toxicité : EC0, Espèce: *Pseudomonas putida*, dose > 10000 mg/LLC0 Espèces: *Leuciscus idus*, dose 200 mg/L Temps d'exposition: 96 h**· Indications générales:** Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant**13 Considérations relatives à l'élimination****· Produit:****· Recommandation:** De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.**· Catalogue européen des déchets 07 01 99:** déchets non spécifiés ailleurs**· Emballages non nettoyés:****· Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**14 Informations relatives au transport****· Indications complémentaires de transport:**

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

15 Informations réglementaires**· Marquage selon les directives CEE:**

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

16 Autres données

Ajoutée en: 15.09.2009

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Service établissant la fiche technique:

LOGAR Günther Hasel e.K.

Baden-Airpark, Airport Boulevard B 210

D-77836 Rheinmünster

Tel: +49(0)7229-1868-163

Fax: +49(0)7229-1868-165

· Contact: info@logar.de